

RCS : GRASSE Code greffe : 0603

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de GRASSE atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2018 B 01059 Numéro SIREN : 844 332 684 Nom ou dénomination : 3SD DBA

Ce dépôt a été enregistré le 21/11/2019 sous le numéro de dépôt B2019/005791

DEPOT DES COMPTES ANNUELS

n° de dépôt : **B2019/005791**
n° de gestion : **2018B01059**
n° SIREN : **844 332 684 RCS Grasse**

Le greffier du Tribunal de Commerce de Grasse certifie avoir procédé le 21/11/2019 à un dépôt annexé au dossier du registre du commerce et des sociétés de la société :

3SD DBA - Société par actions simplifiée
686 chemin du Flaquier Nord 06530 le Tignet -FRANCE-

date de clôture : 30/06/2019

Ce dépôt comprend les documents comptables prévus par la législation en vigueur.

Concernant les événements RCS suivants :

Dépôt des comptes annuels



291390



IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

Exercice ouvert le	01122018	et clos le	30062019	Régime simplifié d'imposition	☒
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe				Régime réel normal	
SI PME innovantes, cocher la case ci-contre					
SI option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime), cocher la case					

A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE

Désignation de la société:		Adresse du siège social:	
SAS 3SD DBA		686 CHEMIN DU FLAQUIER NORD	
SIRET	8 4 4 3 3 2 6 8 4 0 0 0 1 9	06530 LE TIGNET	
Adresse du principal établissement:		Ancienne adresse en cas de changement:	

REGIME FISCAL DES GROUPES

Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)

Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante

Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère:

SIRET

B ACTIVITE

Activités exercées

Si vous avez changé d'activité, cochez la case

C RECAPITULATION DES ELEMENTS D'IMPOSITION (cf. notice de la déclaration n°2065)

1 Résultat fiscal	Bénéfice imposable à 33 1/3% ou à 31%	0	Bénéfice imposable à 28%	73 768	Déficit	
	Bénéfice imposable à 15%	22 237				

2 Plus-values

PV à long terme imposables à 15%		Résultat net de la concession de licences d'exploitation de brevets à 15%	
PV à long terme imposables à 19%		Autres PV imposables à 19%	
		PV à long terme imposables à 0%	
		PV exonérées (art. 238 quindecies)	

3 Abattements et exonérations notamment en faveur des entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches

Entreprises nouvelles, art 44 sexies	☐	Jeunes entreprises innovantes, art. 44 sexies-0 A	☐	Pôle de compétitivité, art. 44 undecies	☐
Entreprises nouvelles, art 44 septies	☐	Zone franche d'activité, art. 44 quaterdecies	☐	Zone de restructuration de la défense art. 44 terdecies	☐
Bassins urbains à dynamiser (BUD), art. 44 sexdecies	☐	Zones franches urbaines - Territoire entrepreneur, art 44 octies A	☐	Autres dispositifs	☐
Société d'investissement immobilier cotée	☐	Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas)		Plus-values exonérées relevant du taux de 15 %	

4 Option pour le crédit d'impôt outre-mer :

dans le secteur productif, art. 244 quater W

dans le secteur du logement social, art. 244 quater X

D IMPUTATIONS (cf. notice de la déclaration n°2065)

1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédit d'impôt	
2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un Etat étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-Mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet Etat, territoire ou collectivité.	

E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice de la déclaration n° 2065)

Recettes nettes soumises à la contribution 2,50%	
--	--

F ENTREPRISES SOUMISES OU DESIGNÉES AU DÉPÔT DE LA DÉCLARATION PAYS PAR PAYS CbC/DAC4 (cf. notice de la déclaration n° 2065-SD)

1-Si vous êtes l'entreprise, tête de groupe, soumise au dépôt de la déclaration n° 2258-SD (art. 223 quinquies C-I-1), cocher la case ci-contre	☐
2-Si vous êtes la société tête de groupe et que vous avez désigné une autre entité du groupe pour souscrire la déclaration n° 2258-SD, indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de l'entité désignée	Nom NIF
3-Si vous êtes l'entreprise désignée au dépôt de la déclaration n° 2258-SD par la société tête de groupe (art. 223 quinquies C-I-2), cocher la case ci-contre	☐
Dans ce cas, veuillez indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de la société tête de groupe	Nom NIF

G COMPTABILITÉ INFORMATISÉE

L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ?	OUI	☒	NON	Si oui, indication du logiciel utilisé	CEGID
---	-----	-------------------------------------	-----	--	-------

Vous devez obligatoirement souscrire le formulaire n° 2065-SD par voie dématérialisée. Le non respect de cette obligation est sanctionné par l'application de la majoration de 0,2 % prévue par l'article 1738 du CGI. Vous trouverez toutes les informations utiles pour télédéclarer sur le site www.impots.gouv.fr. Les notices des liasses fiscales sont désormais uniquement accessibles sur le site www.impots.gouv.fr.

Nom et adresse du professionnel de l'expertise comptable:		Nom et adresse du conseil:	
ABCG TOURRETTES LES MERCURIALES LES TERRASSES 83440 TOURRETTES Tél:		Certifié conforme à l'original Tél:	
OGA/OMGA	Viseur conventionné	(Cocher la case correspondante)	Identité du déclarant:
Nom et adresse du CGA/OMGA ou du viseur conventionné:			Date: 24/09/2019
			Lieu: LE TIGNET
			Qualité et nom du signataire:
N° d'agrément du CGA/OMGA/viseur conventionné			Signature: DURU SERGE

* Pour les entreprises avec un exercice ouvert à compter du 1er janvier 2018 et ayant cessé en 2018, préciser le taux d'impôt sur les sociétés appliqué et la ventilation éventuelle entre les deux taux en annexe libre de la liasse fiscale (cf. les précisions portées sur la notice du formulaire n° 2065-SD, à la rubrique « NOUVEAUTÉS »).

ANNEXE À LA DECLARATION N° 2065

H REPARTITION DES PRODUITS DES ACTIONS ET PARTS SOCIALES, AINSI QUE DES REVENUS ASSIMILES DISTRIBUES

Montant global brut des distributions (1) payées par la société elle-même	a	payées par un établissement chargé du service des titres	b
Montant des distributions correspondant à des rémunérations ou avantages dont la société ne désigne pas le (les) bénéficiaire(s) (2)	c		
Montant des prêts, avances ou acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts, soit directement, soit par personnes interposées	d		
Montant des distributions	e		
autres que celles visées en (a),	f		
(b), (c) et (d) ci-dessus (3)	g		
	h		
Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40 % prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI (4)	i		
Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40 % prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI	j		
Montant des revenus répartis (5)	Total (a à h)		

I REMUNERATIONS NETTES VERSEES AUX MEMBRES DE CERTAINES SOCIETES

Nom, prénoms, domicile et qualité (art. 48-3 à 6 ann. III au CGI) * SARL, tous les associés ; * SCA, associés gérants ; * SNC ou SCS, associés en nom ou commandités ; * SEP et sté de copropriétaires de navires, associés, gérants ou coparticipants	Pour les S.A.R.L.	Sommes versées, au cours de la période retenue pour l'assiette de l'impôt sur les sociétés, à chaque associé, gérant ou non, désigné col. 1 à titre de traitements, émoluments, indemnités, remboursements forfaitaires de frais ou autres rémunérations de ses fonctions dans la société.					
	Nombre de parts sociales appartenant à chaque associé en toute propriété ou en usufruit	Année au cours de laquelle le versement à été effectué.	Montant des sommes versées :				
			à titre de traitements émoluments et indemnités proprement dits.	à titre de frais de représentation, de mission et de déplacement.		à titre de frais professionnels autres que ceux visés dans les	
				Indemnités forfaitaires.	Rembours-ements.	Indemnités forfaitaires.	Rembour-ements.
1	2	3	4	5	6	7	8
M DURU SERGE PRESIDENT 686 CHEMIN DU FLAQUIER	25			548	68		
06530 LE TIGNET							

J DIVERS

* NOM ET ADRESSE DU PROPRIETAIRE DU FONDS (en cas de gérance libre)

* ADRESSES DES AUTRES ETABLISSEMENTS (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)

K CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACEES SOUS LE REGIME SIMPLIFIE D'IMPOSITION

REMUNERATIONS		MOINS-VALUES A LONG TERME IMPOSEES A 15%	
Montant brut des salaires, abstraction faite des sommes comprises dans les DADS et versées aux apprentis sous contrat et aux handicapés (a)		MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice	
		MVLT imputée sur les PVLT de l'exercice	
Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages (b)		MVLT réalisée au cours de l'exercice	
		MVLT restant à reporter	

Désignation de l'entreprise SAS 3SD DBANéant ☐ *Adresse de l'entreprise 686 CHEMIN DU FLAQUIER NORD06530 LE TIGNETNuméro SIRET *

8	4	4	3	3	2	6	8	4	0	0	0	1	9
---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---

Durée de l'exercice en nombre de mois *

7

Durée de l'exercice précédent *

0

				Exercice N clos le	Exercice N-1 clos le	
				<u>3 0 0 6 2 0 1 9</u>	<u>0 0 0 0 0</u>	
		Brut	Amortissements - Provisions	Net	Net	
		1	2	3	4	
ACTIF						
ACTIF IMMOBILISE	Immobilisations incorporelles	Fonds commercial *	010	012		
		Autres *	014	016		
	Immobilisations corporelles *		028	030		
	Immobilisations financières * (1)		040	042		
	Total I (5)		044	048		
STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *		050	052		
	Marchandises *		060	062		
ACTIF CIRCULANT	Avances et acomptes versés sur commandes		064	066		
	Créances (2)	Clients et comptes rattachés *	068	4 500	070	4 500
		Autres * (3)	072	987	074	987
	Valeurs mobilières de placement		080	082		
	Disponibilités		084	101 994	086	101 994
	Charges constatées d'avance *		092	312	094	312
	Total II		096	107 793	098	107 793
	Total général (I+II)		110	107 793	112	107 793
	PASSIF					
	CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *		120	2 500	
Ecart de réévaluation		124				
Réserve légale		126				
Réserves réglementées *		130				
Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants *		131		132		
Report à nouveau		134				
Résultat de l'exercice		136	72 014			
Provisions réglementées		140				
Total I		142	74 514			
Provisions pour risques et charges		154				
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées		156			
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		164			
	Fournisseurs et comptes rattachés *		166	2 091		
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N :)		169	1 920	172	
	Produits constatés d'avance		174			
	Total III		176	33 279		
Total général (I + II + III)		180	107 793			
RENOIS	(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4) Dont dettes à plus d'un an	195	
	(2) Dont créances à plus d'un an	197		(5) Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182	
	(3) Dont comptes courants d'associés débiteurs	199		Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184	

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

Formulaire obligatoire (article 302 Septies bis du Code Général des Impôts)		Désignation de l'entreprise SAS 3SD DBA		Exercice N clos le 13 0 0 6 2 0 1 9		Exercice N-1 clos le 1 0 0 0 0 0		Néant	*
A - RÉSULTAT COMPTABLE									
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *		209		210				
	Production vendue	biens		215		214			
		services *		217		218	102 773		
		(Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)			222				
	Production immobilisée *				224				
	Subventions d'exploitation reçues				226				
	Autres produits				230				
Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I)					232	102 773			
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises * (y compris droits de douane)				234				
	Variation de stock (marchandises) *				236				
	Achats de matières premières et autres approvisionnements * (y compris droits de douane)				238				
	Variation de stock (matières premières et approvisionnement) *				240				
	Autres charges externes * :	(dont crédit bail : mobilier - immobilier)			242	6 766			
	Impôts, taxes et versements assimilés	(dont taxe professionnelle CFE et CVAE *)		243					
	Rémunérations du personnel *				250				
	Charges sociales (cf. renvoi 380)				252				
	Dotations aux amortissements *				254				
	Dotations aux provisions				256				
	Autres charges	(dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger *)		259			1		
	(dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles)		260						
Total des charges d'exploitation (II)					264	6 768			
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)					270	96 005			
PRODUITS ET CHARGES DIVERS	Produits financiers			(III)	280				
	Produits exceptionnels			(IV)	290				
	Charges financières			(V)	294				
	Charges exceptionnelles	(dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art 217 octies))		347					
	(dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art 39 quinquies D))		348						
Impôts sur les bénéfices *				(VII)	306	23 991			
2 - BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I+III+IV) - Charges (II+V+VI+VII)					310	72 014			
B - RÉSULTAT FISCAL		Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2			312	72 014	314		
RÉINTÉGRATIONS	Rémunérations et avantages personnels non déductibles *				316				
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles				318				
	Provisions non déductibles *				322				
	Impôts et taxes non déductibles * (cf. page 7 de la notice 2033.not)				324	23 991			
	Divers*, dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés	247		écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM*	248				
	Fraction des loyers versés dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option			(Part de loyers dispensés de réintégration)	249				
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				998				
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				999				
Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime							997		
DÉDUCTIONS	Entreprise nouvelle (44. sexes)	986	Zone franche urbaine (44. octies et octies A)	987	Zones de revitalisation de la défense (44. tredecies)	127	Zones de revitalisation rurales (44. quindécies)	138	
	Reprise d'entreprises en difficulté (44. septies)	981	Jeune entreprise innovante (44. sexes A)	989	Bassins d'emploi à redynamiser (art. 43 duodécies)	991	Pôles de compétitivité hors CICE (art. 44 undécies)	990	
	Divers dont ZFA (44. quaterdecies)	345	Investissements outre-mer	344	Crédance due au report en arrière du déficit	346	Bassins urbains à dynamiser-BUD (art. 44 sexdecies)	992	
	"Déduction exceptionnelle (art 39 decies)"		655						
	RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS				Bénéfice col. 1	352	96 005	354	
	Déficit col. 2								
DÉFICITS	Déficit de l'exercice reporté en arrière : (Entreprises I.S. seulement)					356			
	Déficits antérieurs reportables : * dont imputés sur le résultat :							360	
RÉSULTAT FISCAL APRES IMPUTATION DES DÉFICITS				Bénéfice col. 1	370	96 005	372		
Déficit col. 2									

EXEMPLAIRE À CONSERVER PAR LE DECLARANT

ANNEXE DÉCLARATION 2033-B

Désignation de l'entreprise : SAS 3SD DBA

30/06/2019

Détail des réintégrations diverses		
Total des réintégrations diverses		

Détail des déductions diverses		
Total des déductions diverses		

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Formulaire obligatoire (article 302 Septies
A bis du Code Général des Impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS 3SD DBA

Néant ☒ *

I	IMMOBILISATIONS		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale *
ACTIF IMMOBILISÉ											Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice
Immobilisations incorporelles	Fonds commercial	400		402		404		406			
	Autres	410		412		414		416			
Immobilisations corporelles	Terrains	420		422		424		426			
	Constructions	430		432		434		436			
	Installations techniques matériel et outillage industriels	440		442		444		446			
	Installations générales agencements divers	450		452		454		456			
	Matériel de transport	460		462		464		466			
	Autres immobilisations corporelles	470		472		474		476			
Immobilisations financières		480		482		484		486			
TOTAL		490		492		494		496			

II	AMORTISSEMENTS		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES										
Immobilisations corporelles	Immobilisations incorporelles		500		502		504		506	
	Terrains		510		512		514		516	
	Constructions		520		522		524		526	
	Installations techniques matériel et outillage industriels		530		532		534		536	
	Installations générales, agencements, aménagements divers		540		542		544		546	
	Matériel de transport		550		552		554		556	
	Autres immobilisations corporelles		560		562		564		566	
TOTAL		570		572		574		576		

III PLUS-VALUES, MOINS-VALUES			(19%, 15% et 0% pour les entreprises à l'IS, 16% pour les entreprises à l'IR) (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)				
Nature des immobilisations cédées virées de poste à poste, mises hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé y compris les produits de la propriété industrielle.	1	2	3	4	5		
	6	7	8	9	10		

Immobilisations	Valeur d'actif *	Amortissements *	Valeur résiduelle	Prix de cession *	Plus ou moins-values			
					Court terme *	Long terme		
						19 %	15 % ou 12.8 %	0 %
①	②	③	④	⑤	⑥	⑦	⑧	
1								
2								
3								
4								
5								
6								
7								
8								
9								
10								
TOTAL	578	580	582	584	586	581	587	589
Plus-values taxables à 19 % (1)		579		Régularisations	590	583	594	595
Résultat net de la concession et de la sous-concession de licences d'exploitation de droits de la propriété industrielle bénéficiant du régime des plus-values à long terme (CGI art 39 terdecies)							591	
TOTAL					596	585	597	599

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2033-NOT.

(1) Les plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 210 E et 208 C du CGI. Joindre un état établi selon le même modèle, indiquant les modalités de calcul de ces plus-values.

④

RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES - DÉFICITS REPORTABLES - CRÉDITS D'IMPÔTS

Formulaire obligatoire (article 302 Septies
A bis du Code Général des Impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS 3SD DBA

Néant ☐ *

I RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

A NATURE DES PROVISIONS		Montant au début de l'exercice		AUGMENTATIONS : dotations de l'exercice		DIMINUTIONS : reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice	
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires	600		602		604		606	
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	601		603		605		607	
	Autres provisions réglementées	610		612		614		616	
Provisions pour risques et charges		620		622		624		626	
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630		632		634		636	
	Sur stocks et en cours	640		642		644		646	
	Sur clients et comptes rattachés	650		652		654		656	
	Autres provisions pour dépréciation	660		662		664		666	
TOTAL		680		682		684		686	

B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

	Dotations		Reprises	
Immob. incorporelles	700		705	
Terrains	710		715	
Constructions	720		725	
Inst. techniques matériel et outillage	730		735	
Inst. générales agenc. am. divers	740		745	
Matériel de transport	750		755	
Autres immobilisations corporelles	760		765	
TOTAL	770		775	

C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES A PAYER NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPOT
(Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)

1	Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes	
2		
3		
4		
5		
6		
7		
Total à reporter ligne 322 du tableau n° 2033 B		780

II DÉFICITS REPORTABLES

Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)	982	
Déficits imputés	983	
Déficits reportables	984	
Déficits de l'exercice	860	
Total des déficits restant à reporter	870	

III DÉFICITS PROVENANTS DE L'APPLICATION DU 209C

Résultat déficitaire relevant de l'article 209C du CGI	995	
Déficits étrangers des PME antérieurement déduits (art. 209C du CGI)	996	

IV DIVERS

Primes et cotisations complémentaires facultatives	381	
Cotisations personnelles obligatoire de l'exploitant *	380	
N° du centre de gestion agréé	388	
Montant de la TVA collectée	374	20 555
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)	378	566
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant	399	
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice	398	
Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI	397	

(1) Cette case correspond au montant porté lignes 870 du tableau 2033D déposé au titre de l'exercice précédent.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

ANNEXE DÉCLARATION 2033-D

Désignation de l'entreprise : SAS 3SD DBA

30/06/2019

[illegible]

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

5

Formulaire obligatoire (art. 53 A
du Code Général des Impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS 3SD DBA				Néant ☐ *	
Exercice ouvert le : 01/12/2018		et clos le : 30/06/2019		Durée en nombre de mois	
				7	
DECLARATION DES EFFECTIFS					
Effectif moyen du personnel * :				376	
dont apprentis				657	
dont handicapés				651	
Effectifs affectés à l'activité artisanale				861	
CALCUL DE LA VALEUR AJOUTEE					
I- Chiffre d'affaires de référence CVAE					
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises				108	102 773
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilées				118	
Plus-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante				119	
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges				105	
TOTAL 1				106	102 773
II- Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée					
Autres produits de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)				115	
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation				143	
Subventions d'exploitation reçues				113	
Variation positive des stocks				111	
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée				116	
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation				153	
TOTAL 2				144	
III- Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée (1)					
Achats				121	2 434
Variation négative des stocks				145	
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances				125	4 213
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois				146	
Taxes déductibles de la valeur ajoutée				133	
Autres charges de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)				148	1
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée				128	
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois				135	
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante				150	
TOTAL 3				152	6 649
IV- Valeur ajoutée produite					
Calcul de la valeur ajoutée (total 1 + total 2 - total 3)				137	96 124
V- Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises					
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires nos 1330-CVAE-SD pour les multi-établissements et sur les formulaires nos 1329-AC et 1329-DEF).				117	96 124
Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE					
Si vous êtes assujettis à la CVAE et mono-établissement au sens de la CVAE (cf. la notice du formulaire n° 1330-CVAE-SD), veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case 117, vous serez alors dispensés du dépôt du formulaire n° 1330-CVAE-SD					
Mono établissement au sens de la CVAE, cocher la case		020			
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne 106)		022	176 182	Effectifs au sens de la CVAE *	023 0
Chiffre d'affaires du groupe économique (art. 223 A du CGI)			026		
Période de référence		024	01/01/2018	160	31/12/2018
Date de cessation			186		

(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes 121 à 148 des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne 143, portées en ligne 128.

* Des explications concernant ces cases sont données dans la notice n° 1330-CVAE-SD § Répartition des salariés et dans la notice n° 2033-NOT-SD § Cotisation foncière des entreprises : qualification des effectifs.

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10 % du capital de la société)



(1) Néant ☐ *

EXERCICE CLOS LE 3 0 0 6 2 0 1 9

N° SIRET 8 4 4 3 3 2 6 8 4 0 0 0 1 9

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE SAS 3SD DBA

ADRESSE (voie) 686 CHEMIN DU FLAQUIER NORD

CODE POSTAL 06530 VILLE LE TIGNET

NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES MORALES DE L'ENTREPRISE	901		NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	902	
NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES PHYSIQUES DE L'ENTREPRISE	903	1	NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	904	25

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) M Nom patronymique DURU Prénom(s) SERGE

Nom marital % de détention 100.00 Nb de parts ou actions 25

Naissance : Date 030960 N° Département 71 Commune LE CREUSOT Pays

Adresse : N° 686 Voie CHEMIN DU FLAQUIER NORD

Code postal 06530 Commune LE TIGNET Pays

Titre (2) Nom patronymique Prénom(s)

Nom marital % de détention Nb de parts ou actions

Naissance : Date N° Département Commune Pays

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroté chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame, MLE pour Mademoiselle.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

7

FILIALES ET PARTICIPATIONS

DGFIP N° 2033-G 2019

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
dont la société détient directement au moins 10 % du capital)



(I)

Néant ☒ *

N° de dépôt

EXERCICE CLOS LE

3 0 0 6 2 0 1 9

N° SIRET

8 4 4 3 3 2 6 8 4 0 0 0 1 9

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE

SAS 3SD DBA

ADRESSE (voie)

686 CHEMIN DU FLAQUIER NORD

CODE POSTAL

06530

VILLE

LE TIGNET

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE

905

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

ANNEXE A LA LIASSE FISCALE

Ecritures d'inventaires	Débit	Crédit	Montant
COMPTES D'ACTIF			
48600000 CHARGES CONSTATEES D'AVANCE			311.88
30/06/2019 OD MAAF ASSURANCE	36.62		
30/06/2019 OD HISCOX ASSU 18.12.18-17.12.19	275.26		
COMPTES DE PASSIF			

DETAIL LIASSE 2033-A

ACTIF	Exercice N 30/06/2019 7	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
			Euros	%
CREANCES CLIENTS ET COMPTES RATTACHES	4 500		4 500	
41100000 CLIENTS	4 500		4 500	
AUTRES CREANCES	987		987	
44566000 TVA DEDUCT./AUT.BIENS ET SERV.	153		153	
44582000 ACOMPTE TVA	834		834	
DISPONIBILITES	101 994		101 994	
51200000 CREDIT LYONNAIS	101 994		101 994	
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE	312		312	
48600000 CHARGES CONSTATEES D'AVANCE	312		312	
TOTAL II	107 793		107 793	
TOTAL GENERAL	107 793		107 793	

DETAIL LIASSE 2033-A

PASSIF	Exercice N 30/06/2019 7	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
			Euros	%
CAPITAL SOCIAL OU INDIVIDUEL	2 500		2 500	
10130000 CAPITAL SOUSCRIT APPELE VERSE	2 500		2 500	
RESULTAT DE L'EXERCICE (Bénéfice ou perte)	72 014		72 014	
TOTAL I	74 514		74 514	
FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES	2 091		2 091	
40100000 FOURNISSEURS	2 091		2 091	
AUTRES DETTES	31 188		31 188	
44400000 ETAT IMPOT SOCIETE	23 991		23 991	
44567000 CREDIT DE TVA	64		64	
44571000 TVA COLLECTEE A 20 %	750		750	
44581000 TVA A REGULARISER	4 463		4 463	
45500000 C/C DURU SERGE	1 920		1 920	
TOTAL III	33 279		33 279	
TOTAL GENERAL	107 793		107 793	

DETAIL LIASSE 2033-B

	Exercice N 30/06/2019 7	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
			Euros	%
PRODUCTION VENDUE DE SERVICES	102 773		102 773	
70610000 PRESTATIONS SERVICES 20	102 773		102 773	
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION	102 773		102 773	
AUTRES CHARGES EXTERNES	6 766		6 766	
60614000 CARBURANT	22		22	
60630000 FOURN PETIT EQUIPEMENT	2 226		2 226	
60640000 FOURN.ADMINISTRATIVES	186		186	
61350000 LOCATIONS MOBILIERES	119		119	
61560000 MAINTENANCE INFORMATIQUE	400		400	
61600000 PRIMES D'ASSURANCES	355		355	
62260000 HONORAIRES COMPTABLES	1 360		1 360	
62270000 FRAIS D'ACTES ET CONTENTIEUX	278		278	
62510000 FRAIS DE DEPLACEMENT	1 604		1 604	
62600000 FRAIS POSTAUX ET TELECOM.	11		11	
62700000 SERVICES BANCAIRES	206		206	
AUTRES CHARGES	1		1	
65800000 CHARGES DIV.GESTION COURANTE	1		1	
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION	6 768		6 768	
1 - RESULTAT D'EXPLOITATION	96 005		96 005	
IMPOTS SUR LES BENEFICES	23 991		23 991	
69500000 IMPOT SOCIETE	23 991		23 991	
2 - BENEFICE OU PERTE (Produits - Charges)	72 014		72 014	

SASU 3SD DBA
Au capital de 2 500 €
686 Chemin du Flaquier Nord
06530 LE TIGNET
RCS GRASSE 844 332 684

**DECISIONS ORDINAIRES DE L'ASSOCIE UNIQUE EN DATE
DU 22/10/2019**

Approbation des comptes 30/06/2019

L'AN DEUX MILLE DIX-NEUF, et le Vingt-deux Octobre,
Monsieur DURU Serge, associé unique de la SASU « 3SD DBA », a établi ainsi qu'il suit le présent procès-verbal.

En sa qualité de Président, l'associé unique a établi et arrêté les comptes annuels de l'exercice clos le 30 Juin 2019 et le rapport de gestion sur l'activité de la société au cours de cet exercice.

Puis il examine les différents points suivants à l'ordre du jour :

- Présentation et approbation du rapport du Président sur l'exercice clos le 30 Juin 2019 et sur les conventions visées à la loi du 24 juillet 1966 et nouvelles réglementations économiques,
- Examen et approbation du bilan, du compte de résultat et de l'annexe arrêtés au 30 juin 2019,
- Affectation des résultats,
- Pouvoirs pour formalités.

L'associé unique prend alors les décisions suivantes :

PREMIERE DECISION

L'associé unique, après avoir entendu le rapport de gestion établi par la Présidence sur les opérations de l'exercice clos le 30 juin 2019, approuve l'inventaire et les comptes annuels arrêtés à ladite date, tels qu'ils lui ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ce rapport.

Il constate, conformément aux dispositions de l'article 223 quater du Code Général des Impôts, que les comptes de l'exercice ne prennent en charge aucune somme correspondant à des dépenses non-déductibles fiscalement (CGI art 39-4).

En conséquence, il donne à la Présidence quitus entier et sans réserve de l'exécution de son mandat pour l'exercice clos le 30 juin 2019.



DEUXIEME DECISION

L'associé unique approuve les conventions conclues au cours de l'exercice et telle qu'elles ont été recensées dans le rapport spécial.

TROISIEME DECISION

L'associé unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice 2019 de la somme de 72 014,07 € de la manière suivante :

- En distribution de dividende : une somme de 50 000,00 €
- En réserve légale : 250,00€
- Sur le compte « Report à nouveau » : une somme de 21 764,07€

Après affectation, la situation des capitaux propres est la suivante :

- capital social	:	2.500,00 €
- réserve légale	:	250,00 €
- report à nouveau	:	21 764,07 €
- capitaux propres	:	24 514,07 €

QUATRIEME RESOLUTION

L'associé unique arrête la résolution suivante : le président n'est pas rémunéré dans ses fonctions, et ce depuis la création de la société.

CINQUIEME RESOLUTION

L'associé unique confère tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal, en vue de l'accomplissement des formalités légales.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal, signé par l'associé unique.

L'associé unique
Monsieur Serge DURU



3SD DBA
S.A.S.U. au capital de 2.500,00 Euros
Siège Social : 686 Chemin du Flaquier Nord
06530 LE TIGNET

RCS GRASSE 844 332 684

FEUILLE DE PRESENCE

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
ANNUELLE DU 22/10/2019

Approbation comptes 30/06/2019

N° D'ORDRE	NOM PRENOM	ACTIONS	NOMBRE DE VOIX	SIGNATURE
1	Serge DURU 686 Chemin du Flaquier – 06530 LE TIGNET	25	1	

Monsieur Le Président certifie sincère et véritable la présente feuille de présence à 25 actions représentant 25 voix.

Le Président.